

ATLAS

Atlas de la pauvreté et des inégalités

Mieux comprendre les inégalités de richesse et du chômage

Olivier Milhaud Samarina et Antonine Ribardièrre
Avec la participation de Cyprien Deloget



Septembre 2025

Atlas de la pauvreté et des inégalités 2025

Comité scientifique du CNLE



Atlas réalisé par Olivier Milhaud Samarina et Antonine Ribardière
Avec la participation de Cyprien Deloget
Membres du Comité scientifique du CNLE

Le diagnostic sur la pauvreté, ses évolutions et les catégories de population concernées est mené le plus souvent sur le champ de la France métropolitaine prise comme un tout. Même si la taille de la commune est parfois retenue comme un critère de différenciation, ces analyses globalisantes laissent dans l'ombre les inégalités d'exposition à la pauvreté dans les territoires. Or, la connaissance des contextes de la pauvreté dans les territoires est indispensable pour la conception des politiques d'action sociale et de solidarité.

Le comité scientifique du CNLE a souhaité produire un instrument de diagnostic au niveau départemental et infra-départemental pour éclairer la décision publique. C'est l'Atlas de la pauvreté et des inégalités du CNLE. Son élaboration a été confiée à des géographes membres du comité scientifique : Olivier Milhaud Samarina (Sorbonne Université) et Antonine Ribardièrre (Université Paris 1), aidés du cartographe Cyprien Deloget (Sorbonne Université).

Il présente plusieurs cartes permettant de visualiser les territoires sur lesquels les personnes en situation de pauvreté monétaire sont les plus nombreuses et ceux où le risque individuel de vivre sous le seuil de pauvreté est le plus élevé.

Les cartes proposées rendent compte de l'évolution du taux de pauvreté monétaire dans les territoires et du lien entre ce taux et d'autres caractéristiques socio-économiques des territoires. L'analyse est menée à deux niveaux géographiques : le département et le groupement de communes (EPCI : établissement public de coopération intercommunale).

Chaque édition de l'atlas proposera un focus sur les EPCI de 4 territoires. Ce sont l'Hérault, la Creuse, la métropole Lilloise et la métropole du Grand Paris pour cette première édition.

Le choix des caractéristiques socio-économiques mises en lien avec la pauvreté monétaire variera également d'une édition à l'autre. Il s'agit dans cette édition du taux de chômage et d'un indicateur d'inégalité de niveaux de vie.

Ce nouvel outil du CNLE a vocation à fournir chaque année un panorama synthétique de la pauvreté monétaire sur les territoires. Il pourra être mobilisé par les pouvoirs publics et les acteurs de terrain pour la conception et l'amélioration des dispositifs d'action sociale dont ils ont la responsabilité.

Muriel Pucci
Présidente du Comité scientifique du CNLE

Le mot des auteurs

Croiser les données pour mieux comprendre les contextes de pauvreté monétaire¹ dans les territoires

La pauvreté monétaire n'est pas uniforme en France. **Ce petit atlas vise à faire connaître les divers contextes dans lesquels elle est endurée, et aider à mettre en œuvre des politiques publiques pour faire face à la pauvreté** qui soient adaptées aux divers contextes territoriaux.

La carte ne se confond pas avec le territoire, bien sûr, et l'on pourrait perdre lectrices et lecteurs en multipliant les cartes à l'infini. Il faut en outre s'adapter aux données disponibles sur l'intégralité du territoire, au secret statistique, à la comparabilité possible des données, en métropole comme outre-mer, aux sources dont le champ se concentre sur les ménages fiscaux ordinaires, aux dépens des personnes sans domicile ou vivant en institution type maison de retraite, foyer, ou prison...

Plusieurs enseignements peuvent être tirés à la lecture de ce petit atlas. Tout d'abord, **la gravité des situations de pauvreté outre-mer frappe le regard. L'écart au reste de la métropole est écrasant, tout particulièrement à Mayotte et en Guyane.** Espérons une harmonisation rapide des sources statistiques pour mieux documenter cette fracture de l'égalité républicaine. Les contrastes territoriaux se retrouvent de manière moins nette en métropole, encore que la Seine-Saint-Denis se détache nettement de page en page. Les contrastes sont réels dans l'hexagone, entre un littoral méditerranéen très marqué par la pauvreté, tout comme la Corse, le Nord, le Pas-de-Calais, à l'inverse de l'Ouest atlantique ou des Alpes du Nord qui apparaissent davantage préservées.

Les cartes présentées invitent à raisonner en nombre de personnes (effectifs absolus) mais aussi en pourcentage de population concernée (valeurs relatives). **L'importance du nombre de personnes en situation de pauvreté dans les grands départements urbanisés est manifeste**, de l'Ile-de-France au littoral méditerranéen, de la région lilloise à la région lyonnaise. **En valeur absolue, la pauvreté est massivement urbaine.**

Néanmoins, les départements ruraux ne doivent pas être négligés pour autant, tout particulièrement en Corse ou dans la diagonale des faibles densités qui va des

¹ Un ménage est considéré comme pauvre monétairement quand son niveau de vie est inférieur à 60% du niveau de vie médian (la moitié des ménages se situe au-dessus du niveau de vie médian, l'autre moitié en dessous de ce niveau de vie médian). Le niveau de vie du ménage se calcule à partir de la somme de ses revenus, prestations, etc., dont on retranche les impôts directs.

Ardennes aux Pyrénées, où se vit déjà un sentiment d'abandon, entre fermeture de services publics et désertification médicale.

Changer de loupe et **observer les situations non plus à l'échelle des départements mais des intercommunalités offre des résultats qui peuvent être contre-intuitifs**. Les personnes en situation de pauvreté peuvent être bien moins nombreuses dans les périphéries peu denses d'un département fortement frappé par la pauvreté comme l'Hérault, mais leur part relative, en pourcentage, est bien plus forte. Les politiques publiques ne doivent donc négliger ni les contreforts des Cévennes où la situation est grave, ni la métropole montpelliéraine où se concentrent les effectifs les plus nombreux. **Nous présentons cette année un focus sur quatre contextes tous marqués par la pauvreté mais démographiquement et géographiquement très variés : la Creuse, l'Hérault, la région de la métropole lilloise, et celle de la métropole du Grand Paris**. D'autres territoires seront étudiés dans les éditions suivantes.

Retracer des évolutions de la pauvreté sur une dizaine d'années (2012-2021) permet, en outre, de voir des contrastes régionaux s'aggraver (une pauvreté qui décroît dans le Cotentin et qui s'aggrave en Seine maritime) ou des contrastes se résorber (avec une évolution positive par rapport à la tendance nationale dans les Vosges mais négative dans le Haut-Rhin).

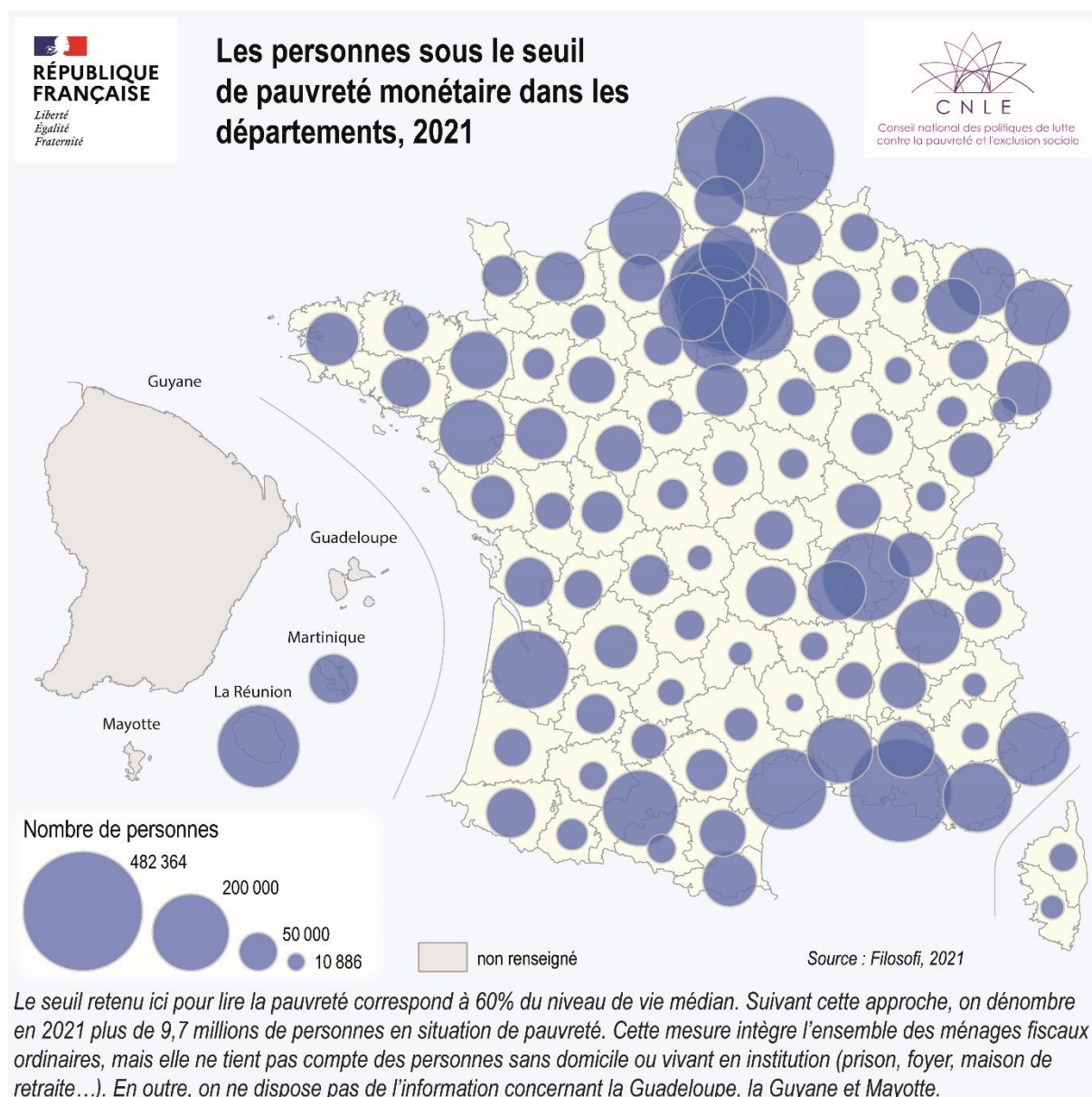
Enfin, croiser la pauvreté et les inégalités, ou encore la pauvreté et le chômage, permet de mieux comprendre les réalités vécues par les habitantes et habitants du pays et d'imaginer des politiques adaptées aux contextes pour y faire face. Quoi de commun entre la pauvreté endurée dans un département très inégalitaire comme la Haute-Savoie, ou celle vécue dans un département plus égalitaire en comparaison comme le Finistère ?

Ce petit atlas n'est que la première édition d'une parution que le CNLE espère régulière : des données statistiques à paraître, des zooms territoriaux différents d'une année sur l'autre, des angles d'analyse supplémentaires (le chômage cette année, le logement, la santé, ou l'éducation, les années prochaines) permettront de mieux saisir les réalités de la pauvreté en France.

Olivier Milhaud Samarina & Antonine Ribardièrre
avec la participation de Cyprien Deloget

► Les personnes sous le seuil de pauvreté monétaire dans les départements, en 2021

➡ La pauvreté monétaire se concentre principalement dans les départements urbains et peuplés, et dans les départements ultra-marins pour lesquels on dispose de données comparables



Les cinq départements les plus touchés sont le Nord, la Seine-Saint-Denis, les Bouches-du-Rhône, la Réunion, et Paris. Outre-mer, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est frappant, surtout si on le rapporte à la population totale des îles.

Les départements très peuplés des régions urbanisées (l'Ile-de-France, le littoral méditerranéen, la région lilloise, et dans une moindre mesure les régions lyonnaise, bordelaise ou toulousaine), apparaissent nettement sur la carte : ces départements concentrent le plus les personnes vivant sous le seuil de pauvreté (1218€/mois pour une personne seule vivant en logement ordinaire en 2021).

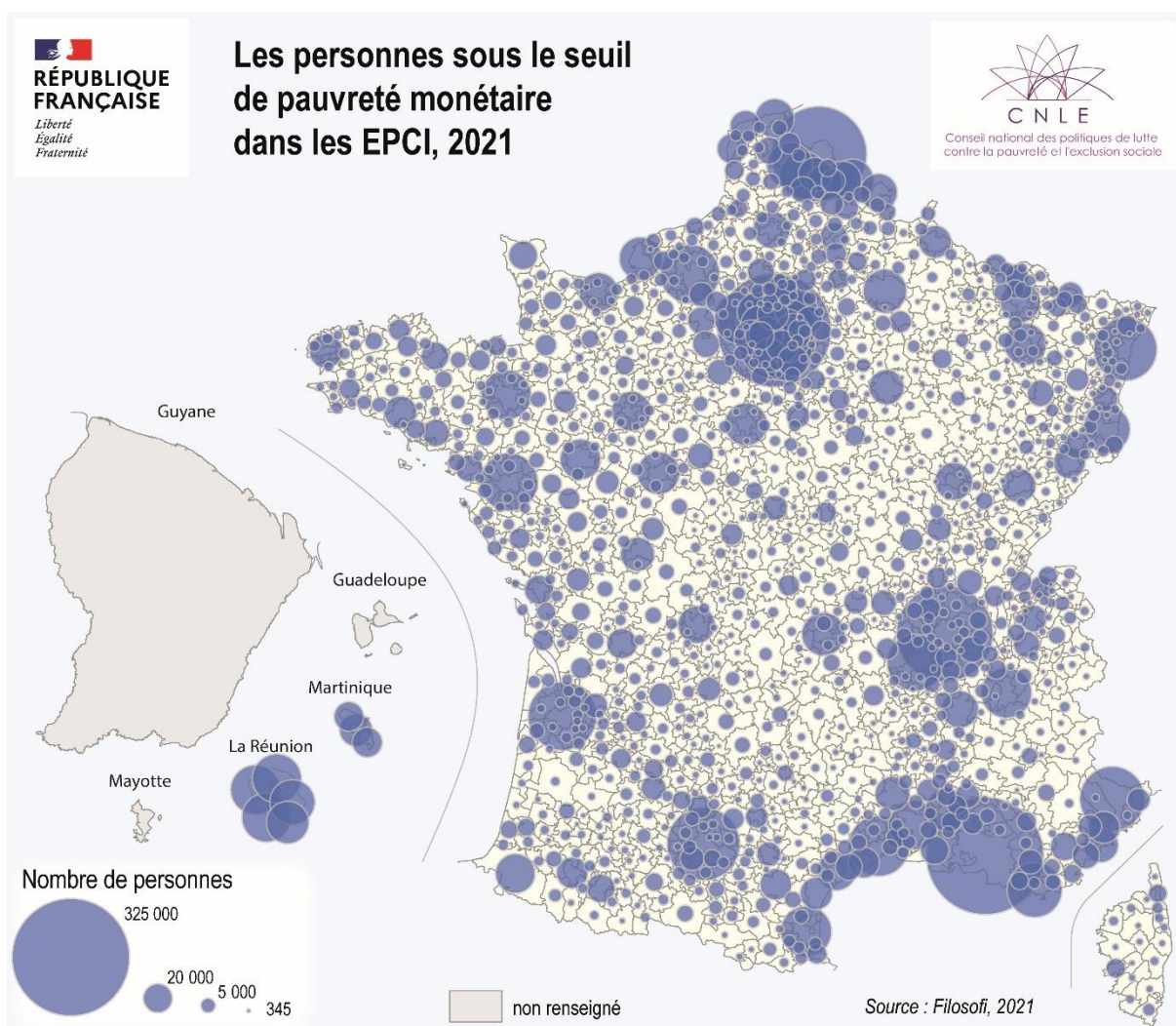
A l'inverse, les départements les plus ruraux, aux faibles densités, allant des Ardennes aux Pyrénées, les Cévennes ou les Alpes du Sud, semblent moins concernés si on appréhende la pauvreté au niveau départemental.

Hautes-Alpes, Cantal, et Corse-du-Sud comptent moins de 20 000 personnes sous le seuil de pauvreté, la Lozère moins de 11 000. La population totale des départements, plus ou moins forte, explique en grande partie ces différenciations territoriales.

Des dimensions géo-démographiques bien connues de la pauvreté – liées à la concentration, dans les départements les plus urbanisés, de populations jeunes, immigrées, de mères isolées, de locataires du parc social, de quartiers prioritaires de la politique de la ville – expliquent aussi cette carte de France de la pauvreté monétaire par départements.

► Les personnes sous le seuil de pauvreté monétaire dans les EPCI, 2021

- Les regroupements de communes formés par les établissements publics de coopération intercommunale permettent une observation fine du territoire français



La métropole Aix-Marseille-Provence et Paris concentrent chacune plus de 300 000 personnes sous le seuil de pauvreté, la métropole de Lyon et celle de Lille suivent avec 220 000 personnes environ. Considérées avec leurs EPCI environnantes, les métropoles marseillaise, parisienne, lilloise, et lyonnaises ressortent nettement sur cette carte. Les EPCI de Toulouse, Bordeaux, Nice, Strasbourg, et leurs environs, viennent ensuite.

L'armature urbaine des principales métropoles du pays apparaît bien, ce qui est logique vu la concentration métropolitaine de la pauvreté si on raisonne en termes de nombre de personnes concernées. Notons aussi combien ressortent les cinq EPCI de la Réunion (le DROM le plus peuplé).

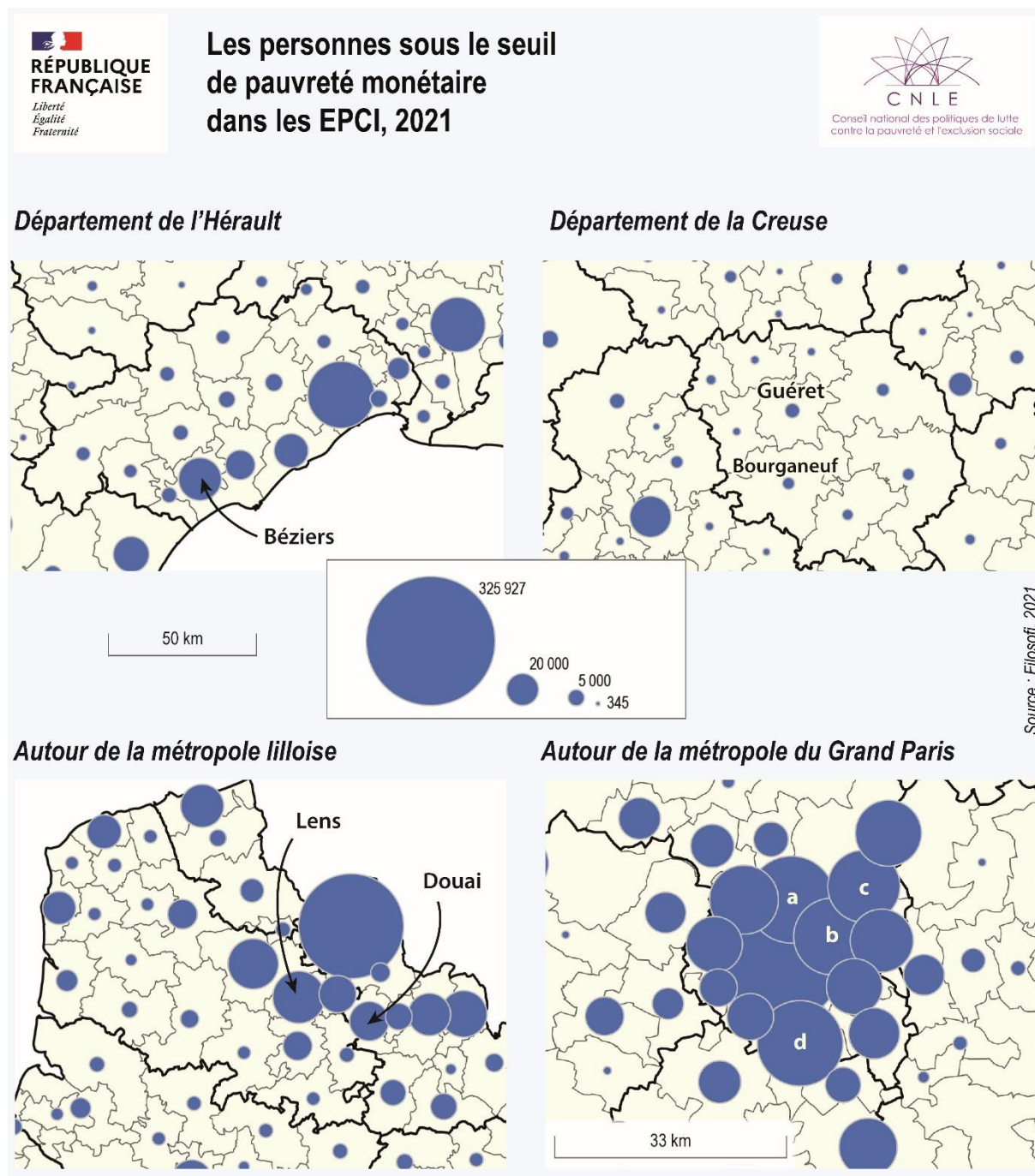
La Communauté d'agglomération Territoire de la Côte Ouest (Saint Paul, Le Port...), la Communauté d'agglomération CIVIS au sud-ouest de l'île (Saint-Louis, Saint-Pierre...), et la Communauté d'agglomération du Nord de la Réunion (avec le chef-lieu Saint-Denis) comptent chacune 70 000 personnes sous le seuil de pauvreté.

En métropole, la carte montre très bien les concentrations près de la frontière belge (population jeune et situation économique difficile, de transition post-industrielle), sur le littoral languedocien au taux de chômage important, dans la basse vallée de la Seine avec les concentrations de Rouen et du Havre, ou dans le sillon lorrain.

Même si la Bretagne et les Pays de la Loire forment les deux régions métropolitaines au plus faible taux de pauvreté régional, le littoral, peuplé, les EPCI de Nantes et Rennes, et dans une moindre mesure d'Angers et du Mans, ressortent bien vu leur nombre d'habitants sous le seuil de pauvreté.

► Les personnes sous le seuil de pauvreté monétaire dans les EPCI, 2021

► Focus | Quatre contextes différents



L'Hérault (220 000 personnes sous le seuil de pauvreté) présente une opposition nette entre concentration littorale et intérieur moins concerné. L'EPCI de Montpellier, le plus peuplé, arrive en tête (88 000 personnes), loin devant Béziers-Méditerranée (36 000) au sud-ouest.

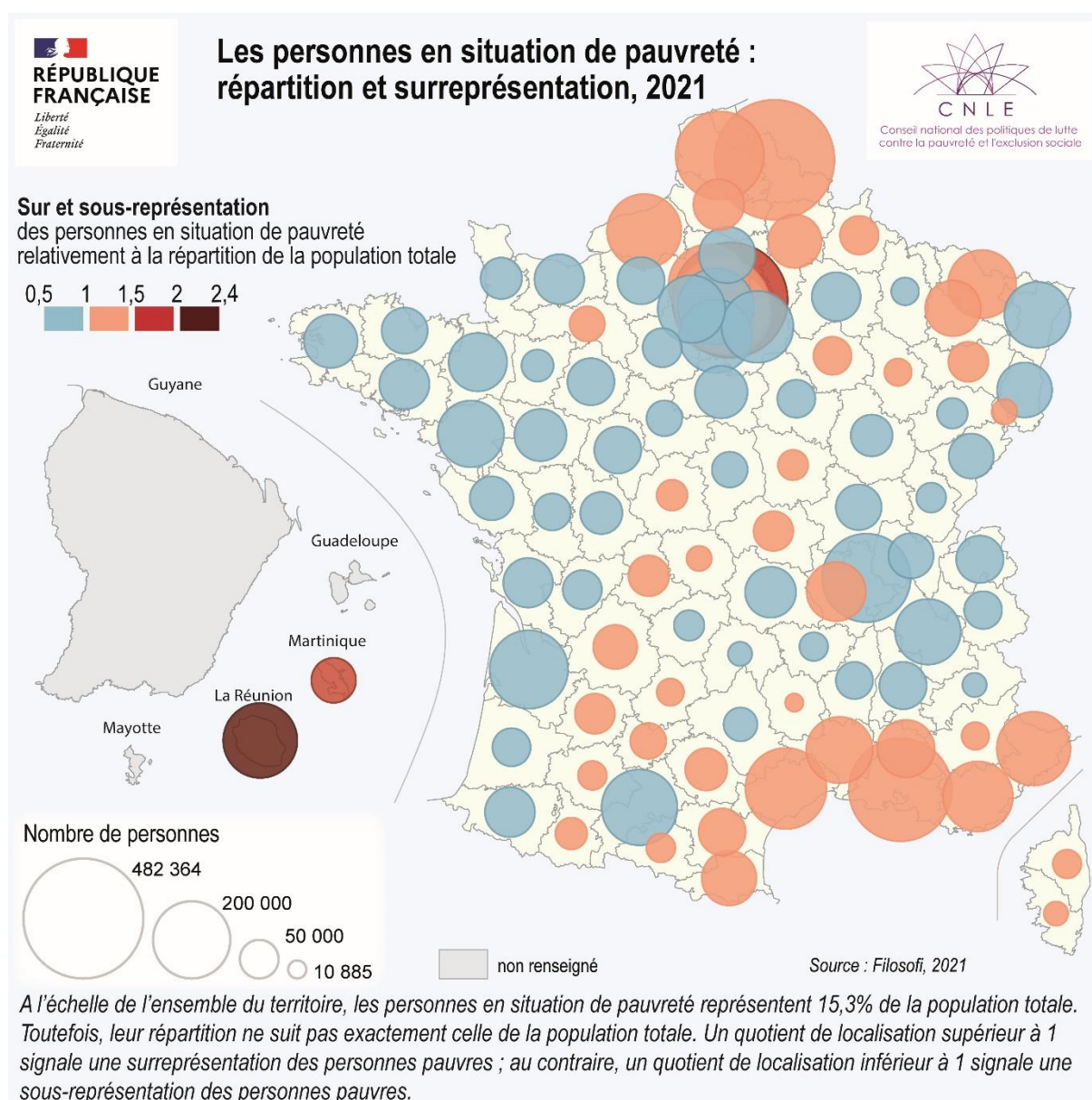
La Creuse, rurale et peu peuplée, compte 21 000 personnes sous le seuil de pauvreté. Le Grand Guéret (4 200 personnes) se détache de Creuse Confluence (3 200) au nord-est et de Creuse Sud-Ouest autour de Bourgneuf (2 800).

Nord et Pas-de-Calais s'organisent autour de la métropole lilloise (216 000 personnes sous le seuil de pauvreté) : les EPCI de Lens (53 000) et Béthune (50 000) au sud-ouest se distinguent d'une ligne méridionale de Douai à Valenciennes.

Autour de Paris (306 000 personnes), le nord-est est particulièrement concerné par la pauvreté avec a) Plaine Commune (148 000) autour de Saint-Denis, b) Est Ensemble (115 000) autour de Montreuil, et c) Paris Terres d'Envol (102 000) autour d'Aulnay-sous-Bois. d) Grand-Orly Seine Bièvre (143 000) se démarque au sud.

► Les personnes en situation de pauvreté : répartition et surreprésentation, 2021

- Au-delà de la répartition des personnes pauvres, les effets de surreprésentation et de sous-représentation différencient les territoires



Le quotient de localisation permet de qualifier la représentation de la population pauvre dans chaque département. Il désigne plus précisément le rapport entre le pourcentage de personnes pauvres observé dans le département et le pourcentage observé à l'échelle de la France entière.

La surreprésentation des personnes en situation de pauvreté à la Réunion (quotient de localisation de 2,4) et en Martinique (1,8) ressort très nettement de cette carte. La Seine-Saint-Denis se place entre les deux (1,9).

Dès que le coefficient est supérieur à 1 (cercles dans une tonalité orange à rouge foncé), les personnes pauvres sont surreprésentées dans les départements. C'est le cas de départements très peuplés comme ceux de Marseille ou Lille, mais aussi de départements fort peu peuplés comme la Lozère ou la Corse du Sud.

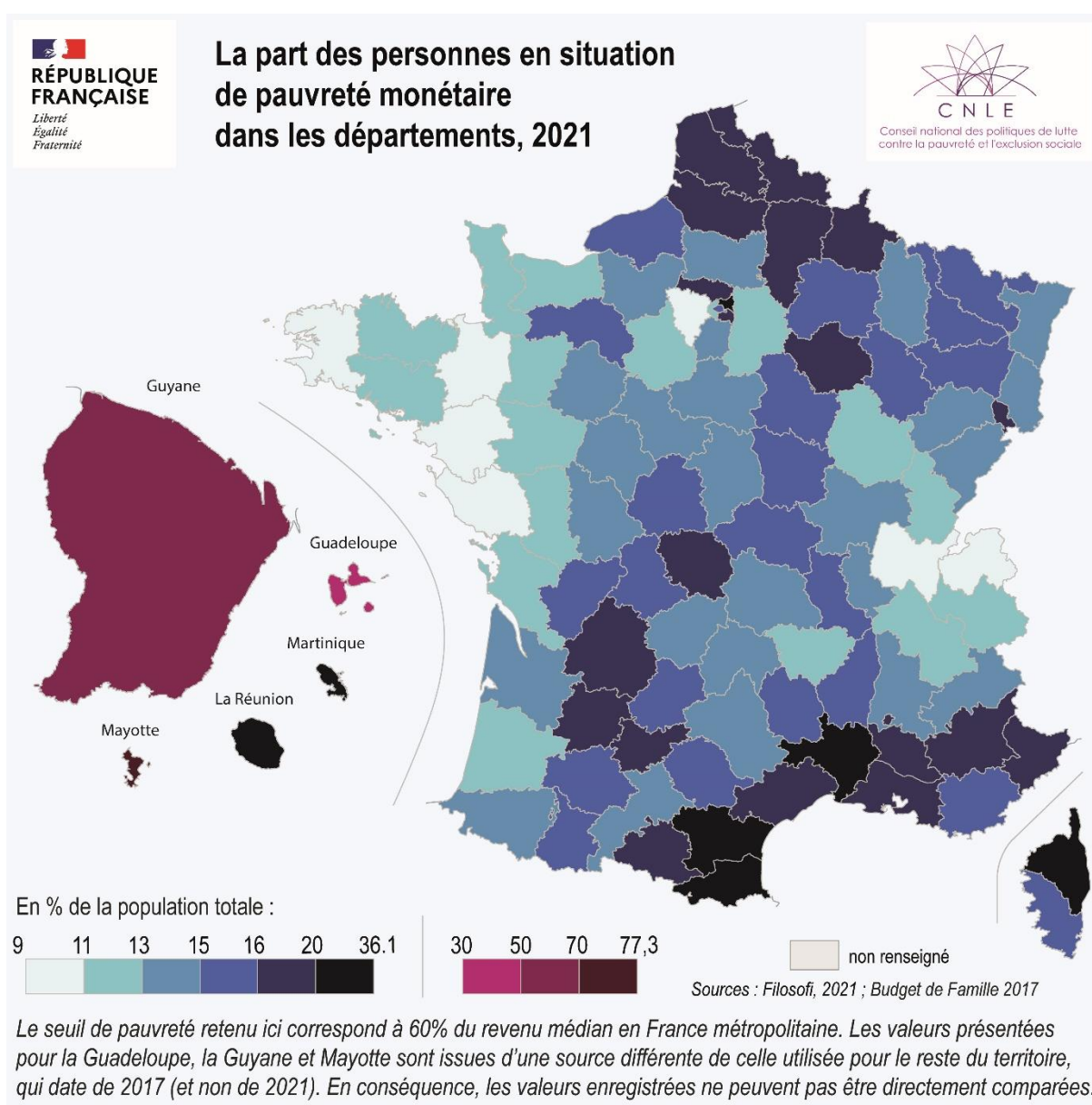
Cette carte fait aussi bien ressortir le nord du Bassin parisien, notamment les Hauts de France, ainsi que le littoral méditerranéen et la Corse. Les coefficients de localisation sont forts en Pyrénées-Orientales (1,39), Aude (1,36), Haute-Corse (1,32), Gard (1,31) et Vaucluse (1,30).

N'oublions pas Moselle et Meurthe-et-Moselle au nord-est du pays, ainsi que les petits départements allant des Hautes-Pyrénées à l'Indre en passant par le Gers, le Lot-et-Garonne, la Dordogne, et la Haute-Vienne.

A l'inverse, l'Ouest et son littoral, la majeure partie d'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Alsace concentrent certes beaucoup de personnes en situation de pauvreté en chiffres absolus, mais moins que ce que leur population totale le laisserait penser. Il en est de même pour les départements du sud de l'Île-de-France, Hauts-de-Seine (0,8), Seine-et-Marne (0,8) et surtout Yvelines (0,7). La Vendée et la Haute-Savoie présentent les coefficients les plus faibles (0,6).

► La part des personnes en situation de pauvreté monétaire dans les départements, 2021

- ◉ L'ampleur de la pauvreté monétaire dans les DROM (Guyane, Guadeloupe, Martinique, Réunion et Mayotte) frappe autant que l'hétérogénéité des situations



La pauvreté est massivement un fait ultramarin. Certes, nous ne présentons que les départements et régions d'outre-mer, et pas les territoires et pays d'outre-mer (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, etc.), étudiées par d'autres enquêtes.

En 2017, 77% des habitants vivaient sous le taux de pauvreté à Mayotte, 53% en Guyane, 34% en Guadeloupe.

Les chiffres de la même enquête (Budget de Famille 2017) étaient de 42% pour la Réunion et 33% pour la Martinique (respectivement 36% et 27% d'après l'enquête Filosofi de 2021).

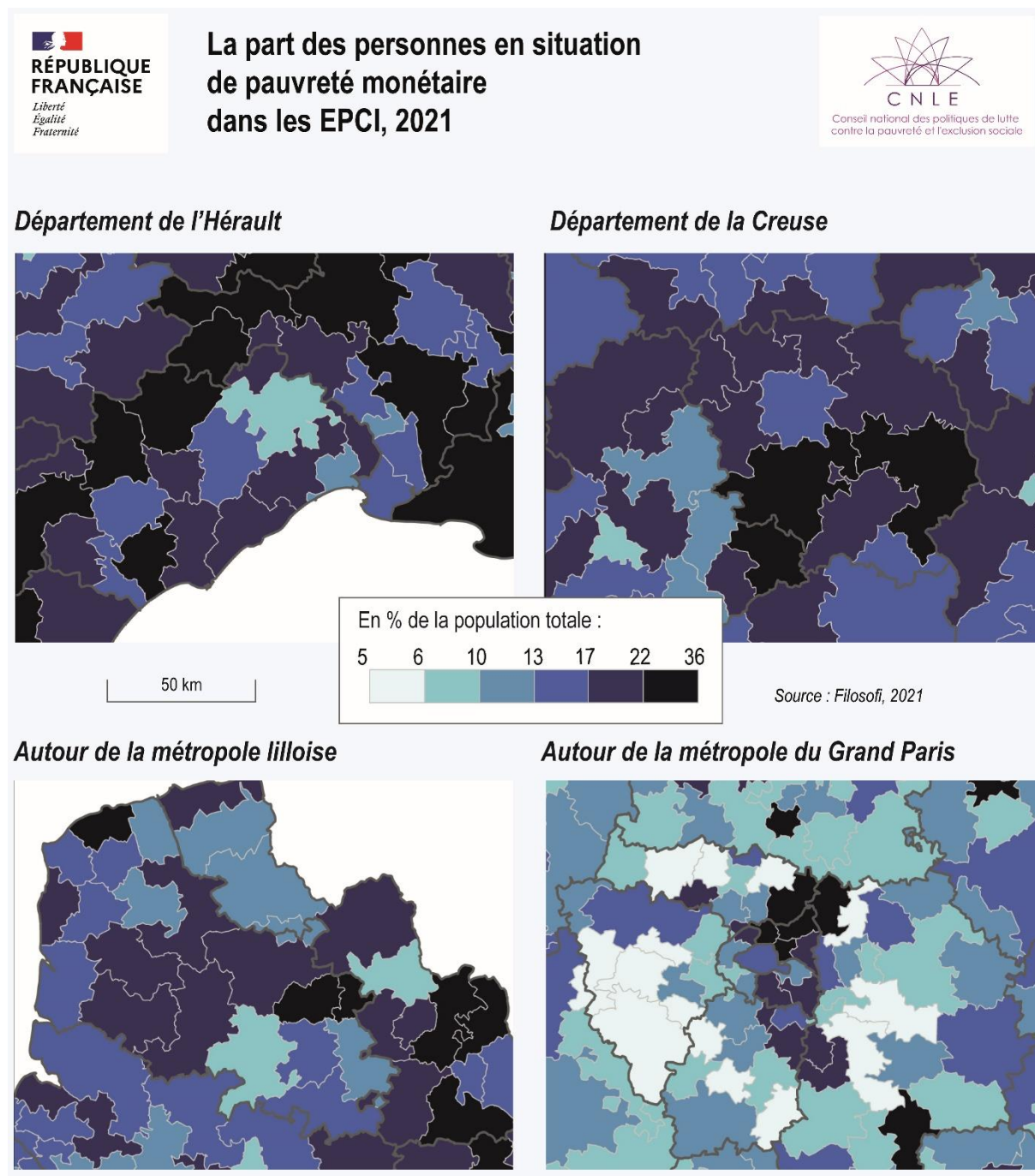
En métropole, la Seine-Saint-Denis au nord de Paris se distingue (28,4% en 2021), suivie des Pyrénées-Orientales (21,2%), de l'Aude (20,8%), de la Haute-Corse (20,2%) et du Gard (20,0%).

La part des personnes en situation de pauvreté monétaire est importante sur toute la bordure méditerranéenne, et dans les Hauts-de-France à l'exception de l'Oise. La façade ouest du Massif central ressort aussi avec la Creuse (19,2%), la Dordogne (16,6%), le Lot-et-Garonne (17,7%), le Tarn-et-Garonne (16,7%).

A l'inverse, l'Ouest français – Ille-et-Vilaine (10,8%), Finistère (10,8%), Loire-Atlantique (10,5%), Vendée (9,1%) – les Alpes du Nord (citons l'Ain à 10,8%, la Haute-Savoie à 9,5%), ainsi que les Yvelines (10,5%) affichent les taux de pauvreté départementaux les plus faibles de France. La région Ile-de-France présente les situations départementales les plus contrastées.

► La part des personnes en situation de pauvreté monétaire dans les EPCI, 2021

► Focus | Quatre contextes différents



Dans l'Hérault, les cartes en taux (plages de couleur) et non plus en effectifs absolus (cercles proportionnels) nuance l'opposition littoral/intérieur.

L'EPCI de Montpellier (19,9%) présente un taux bien inférieur à ceux des EPCI de l'intérieur – le Minervois au Caroux (26,8%), autour de Lodève (24,4%), et de Bédarieux (22,1%) – et très loin du taux de la communauté d'agglomération de Béziers Méditerranée (27,8%).

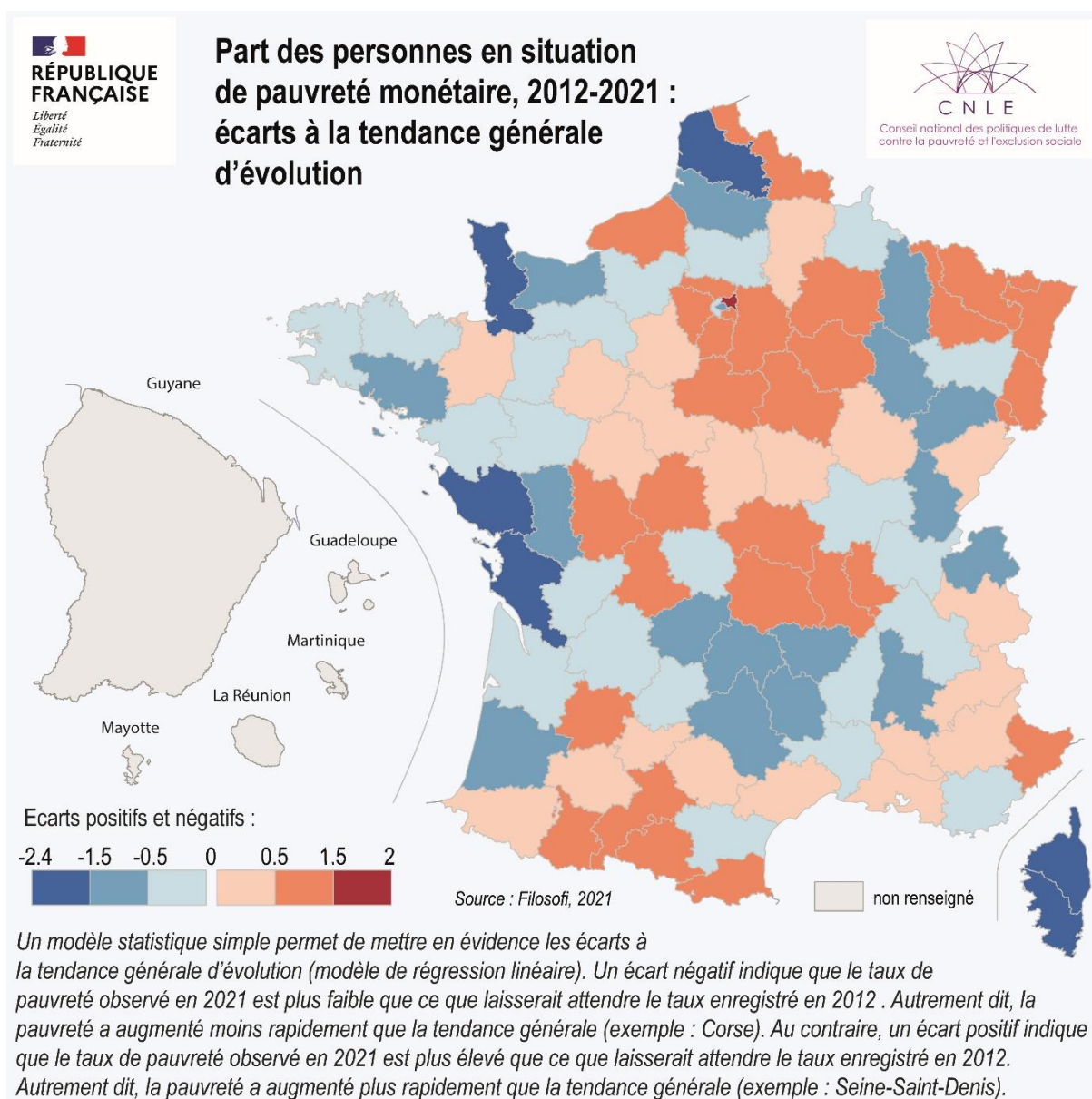
Dans la Creuse, le Grand Guéret connaît la situation la plus favorable (15,3%), comparée à toutes ses périphéries, notamment méridionales (Creuse Sud-Ouest 22,1% et Marche et Combraille en Aquitaine 22,5%).

Autour de la métropole lilloise (19,7%), les taux les plus importants concernent les EPCI autour de Lens-Liévin (23,8%) et de Valenciennes (23,6%), certainement pas la périphérie sud de Lille (7,4%).

Quel contraste en Ile-de-France entre Paris (15,6%), l'ouest des Yvelines (5,8% autour de Rambouillet) et l'EPCI de Roissy (23,8%) au nord ou de Montereau (22,0%) au sud-est ! Les records se trouvent juste au nord de la capitale : Plaine Commune (36,2%), Terres d'Envol (28,7%) et Est Ensemble (27,7%).

► Part des personnes en situation de pauvreté monétaire, 2012-2021 : écarts à la tendance générale d'évolution

➡ La fréquence de la pauvreté évolue de manière contrastée selon les territoires



En métropole, le taux de pauvreté monétaire est passé de 14,2% en 2012 à 14,5% en 2021. Mais certains départements ont connu une évolution très défavorable par rapport à cette tendance générale : la Seine-Saint-Denis surtout, qui voit son taux passer de 26,9 à 28,4%, mais aussi la Haute-Garonne (de 12,1 à 14,3%) et le Val-de-Marne de 15,3 à 17,2%.

Notons que ces trois départements présentaient des taux très différents par rapport à la moyenne nationale.

Les départements sur les frontières allemande, belge et espagnole connaissent ce genre d'évolution défavorable (citons le Bas-Rhin de 11,6 à 13,5% ou les Hautes-Pyrénées de 14,1 à 16%), tout comme un bon quart sud et est du Bassin parisien (l'Aube de 15,1 à 16,9%) ainsi que le nord du Massif central (la Loire de 13,9 à 15,8%).

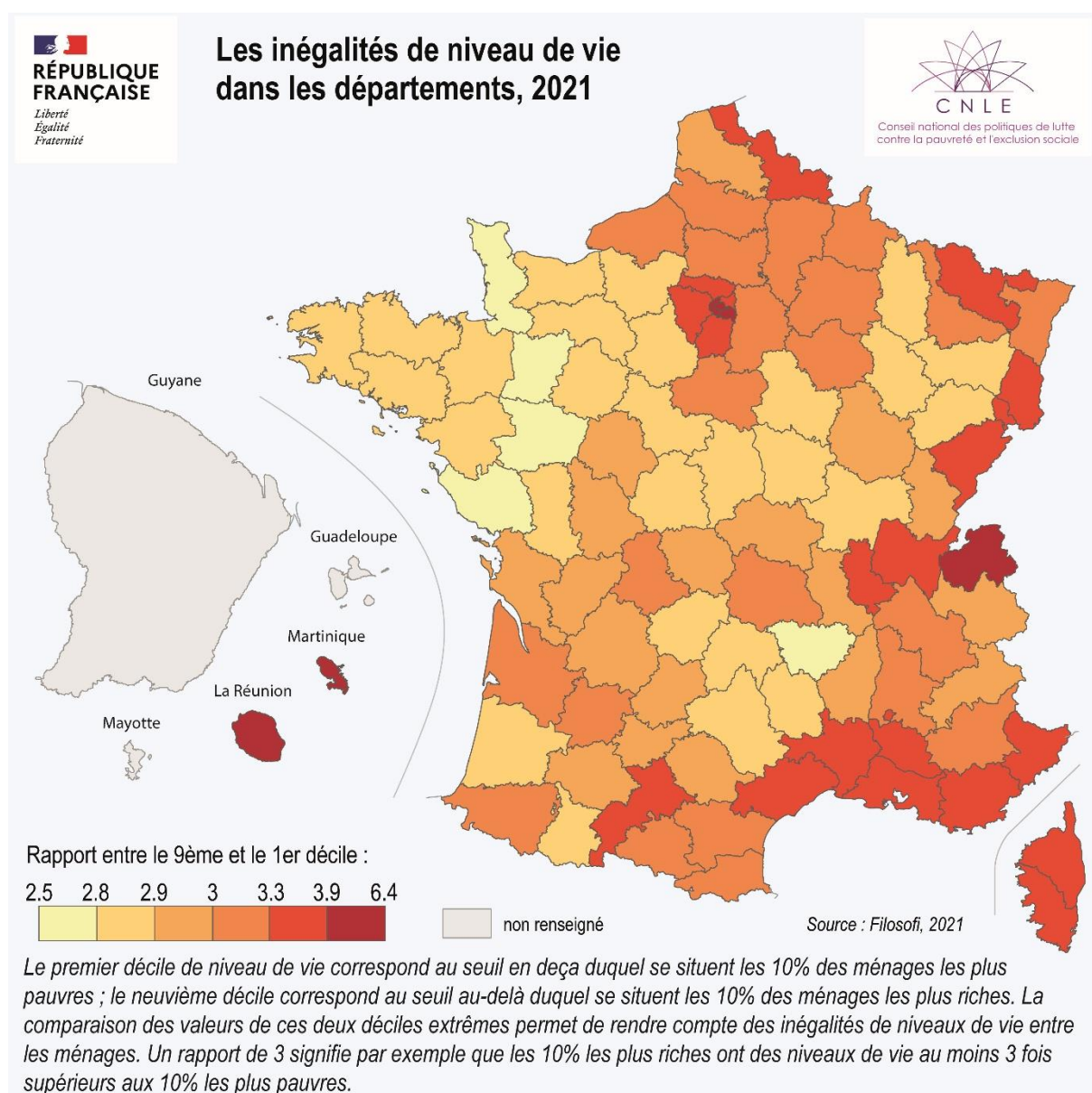
A l'inverse, certains départements voient leur situation s'améliorer. Le taux de pauvreté monétaire recule nettement sur la période en Corse (de 18,0 à 15,8% en Corse-du-Sud et de 22,6 à 20,2% en Haute-Corse), ainsi que dans la Manche (de 13,0 à 11,7%), le Pas-de-Calais (de 20,2 à 18,4%). Vendée (de 10,0 à 9,1%) et Charentes-Maritimes (de 13,4 à 12,5%) relèvent de cette catégorie.

Des régions pauvres comme les Hauts-de-France présentent alors des profils variés : nette amélioration dans le Pas-de-Calais (20,2 à 18,4%), bien plus légère dans la Somme (16,8 à 16,4%), dégradation dans le Nord (18,8 à 19,5%), évolution similaire à la tendance nationale ailleurs.

L'Ouest atlantique, marqué par un faible taux de pauvreté monétaire par département en 2021, connaît une pauvreté qui n'augmente pas trop, voire qui baisse.

► Les inégalités de niveau de vie dans les départements, 2021

➡ Le rapport entre le niveau de vie plancher des 10% les plus aisés et le niveau de vie plafond des 10% les plus modestes est de 3,4 en France



Si l'on suit les valeurs médianes (qui coupent le nombre de départements français en deux), les 10% les plus modestes vivent avec au plus 12 200€/an, les 10% les plus aisés avec au moins 37 060€/an.

Paris (aux niveaux de vie 6,4 fois plus importants pour les 10% les plus aisés que pour les 10% les plus modestes : 71 610€ versus 11 240€), devance les Hauts-de-Seine (4,9, avec une situation plus favorable pour les plus modestes : 62 620€ versus 12 700€).

Viennent ensuite Réunion (4,3) et Haute-Savoie (4,3), avec des situations inégales dans la pauvreté outre-mer (8 820€ et 37 890€) et inégales dans la richesse dans les Alpes (14 120€ et 60 060€).

Martinique (4,2) et Val-de-Marne (4,2) ne sont pas loin et devancent Yvelines et Seine-Saint-Denis (3,9).

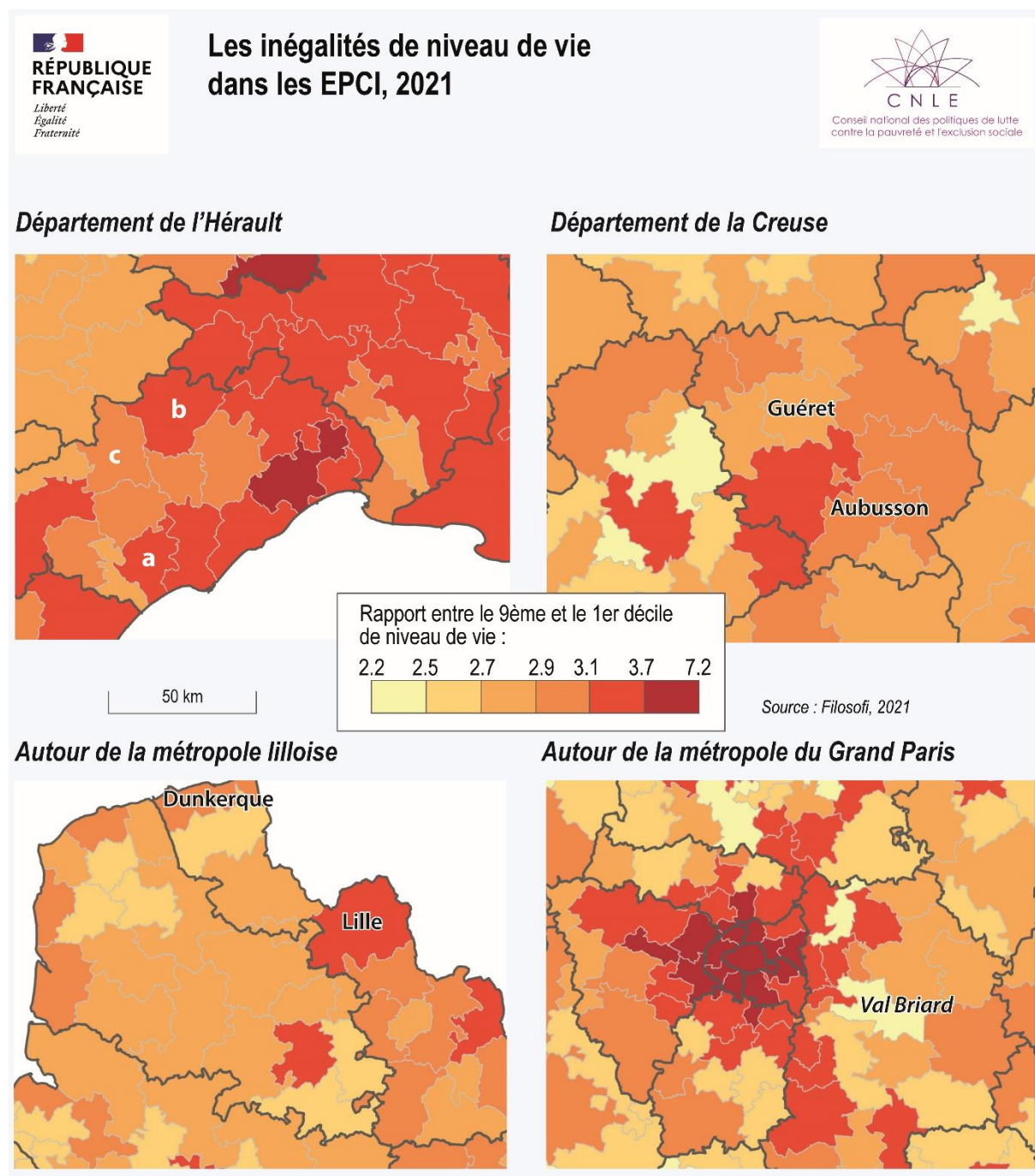
La région méditerranéenne ressort aussi assez bien (Alpes-Maritimes et Bouches-du-Rhône sont à 3,8), comme les régions frontalières : la Haute-Savoie surtout (4,3), le Haut-Rhin (3,7), la Moselle (3,6) et le Nord (3,4).

Le nord-ouest du pays présente, à l'inverse, les profils départementaux les plus égalitaires, tout particulièrement en région Pays de la Loire : Vendée (2,5), Mayenne (2,6), Maine-et-Loire (2,7). La Manche (2,7) connaît le même rapport que la Haute-Loire (2,7).

La Bretagne présente un profil plutôt égalitaire (Côtes-d'Armor, Finistère, Morbihan, à 2,8), comme un pourtour sud d'un grand Bassin parisien de la Sarthe à la Haute-Marne en passant par l'Indre, auxquels s'ajoutent les Landes (2,8 à chaque fois), et toute une partie du Massif central.

► Les inégalités de niveau de vie dans les EPCI, 2021

► Focus | Quatre contextes différents



Les rapports d'inégalité de niveaux de vie s'appréhendent aussi au niveau des EPCI, avec des inégalités les plus fortes pour les plus urbanisés d'entre eux. Dans l'Hérault, le rapport est de 3,9 à Montpellier

Méditerranée Métropole, 3,6 à Béziers-Méditerranée (a), 3,3 autour de l'autre sous-préfecture, Lodève (b), seulement 3,1 autour de Bédarieux (c), 2,9 en Haut-Languedoc.

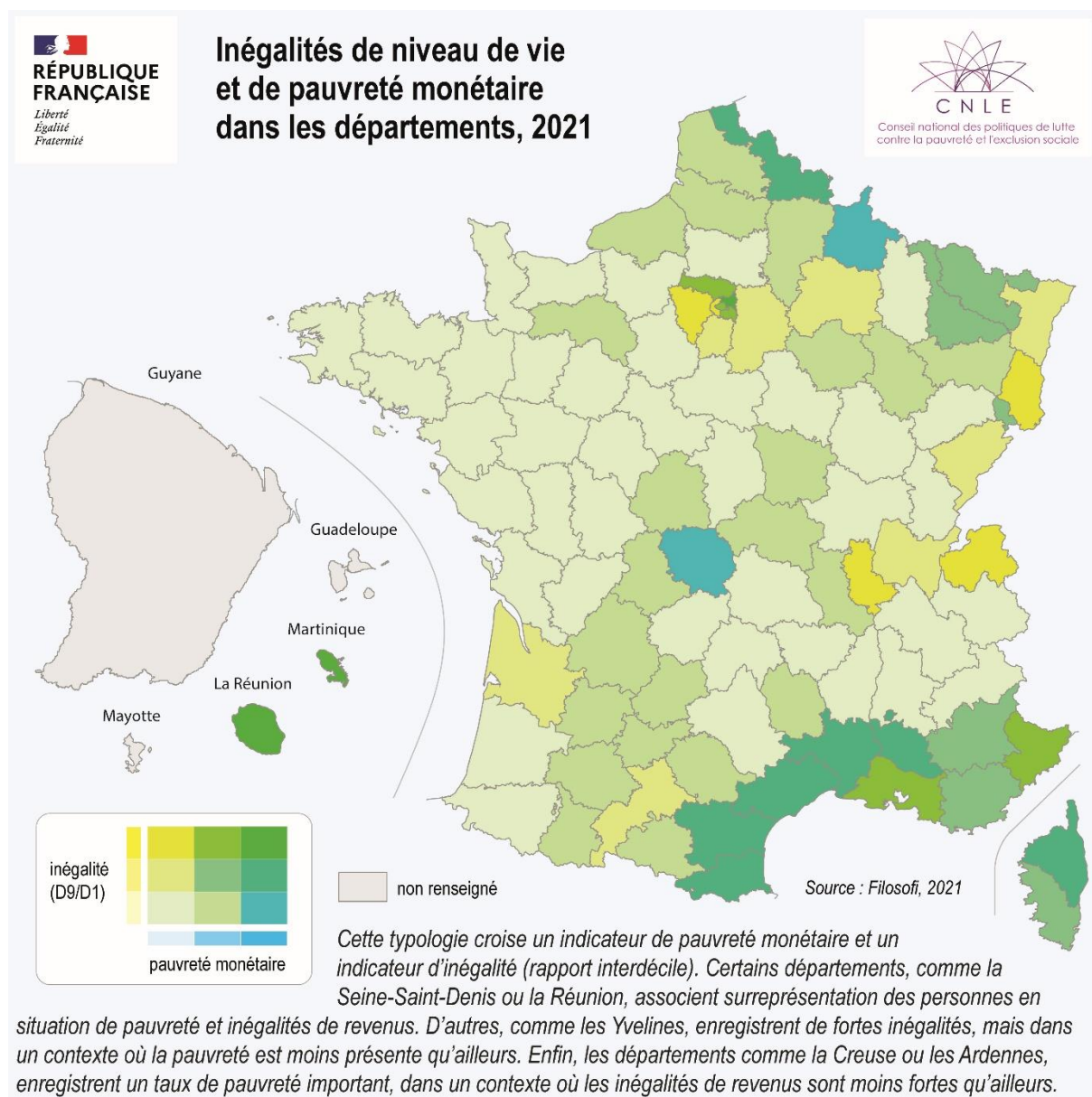
Dans la Creuse, département moins inégalitaire, le rapport le plus égalitaire est à l'inverse dans le Grand Guéret (2,9) et tout au sud du département (2,8 à Haute-Corrèze communauté), alors qu'il est de 3,1 autour d'Aubusson la sous-préfecture (Creuse Grand Sud) et autour de La Souterraine (Pays Sostranien), et même 3,2 à Creuse Sud-Ouest autour de Bourgneuf entre Guéret et Aubusson.

Dans le Nord, la métropole de Lille se détache (3,7), devant Valenciennes Métropole (3,3, comme Arras dans le département voisin), Dunkerque n'est qu'à 3,1, et les Hauts-de-Flandres au sud de Dunkerque à 2,7.

Les inégalités sont nettes dans les EPCI franciliens très riches de Paris (6,4) ou La Défense (5,3) et dans les EPCI très pauvres de Plaine Commune (3,8), Est Ensemble (4,1), Paris Terre d'Envol (3,6). Elles sont plus faibles en Seine-et-Marne (2,5 à Plaines et Monts de France et au Val Briard).

► Inégalités de niveau de vie et pauvreté monétaire dans les départements, 2021

- Croisement des inégalités de niveaux de vie et de la pauvreté monétaire



Cette carte propose une typologie des départements en croisant inégalités de niveaux de vie et pauvreté monétaire. Cette carte permet de saisir les contextes de vécus de la pauvreté du point de vue des personnes pauvres. Croiser inégalités et pauvreté éclaire aussi les contextes quotidiens dans lesquels la population française forge ses représentations de la pauvreté.

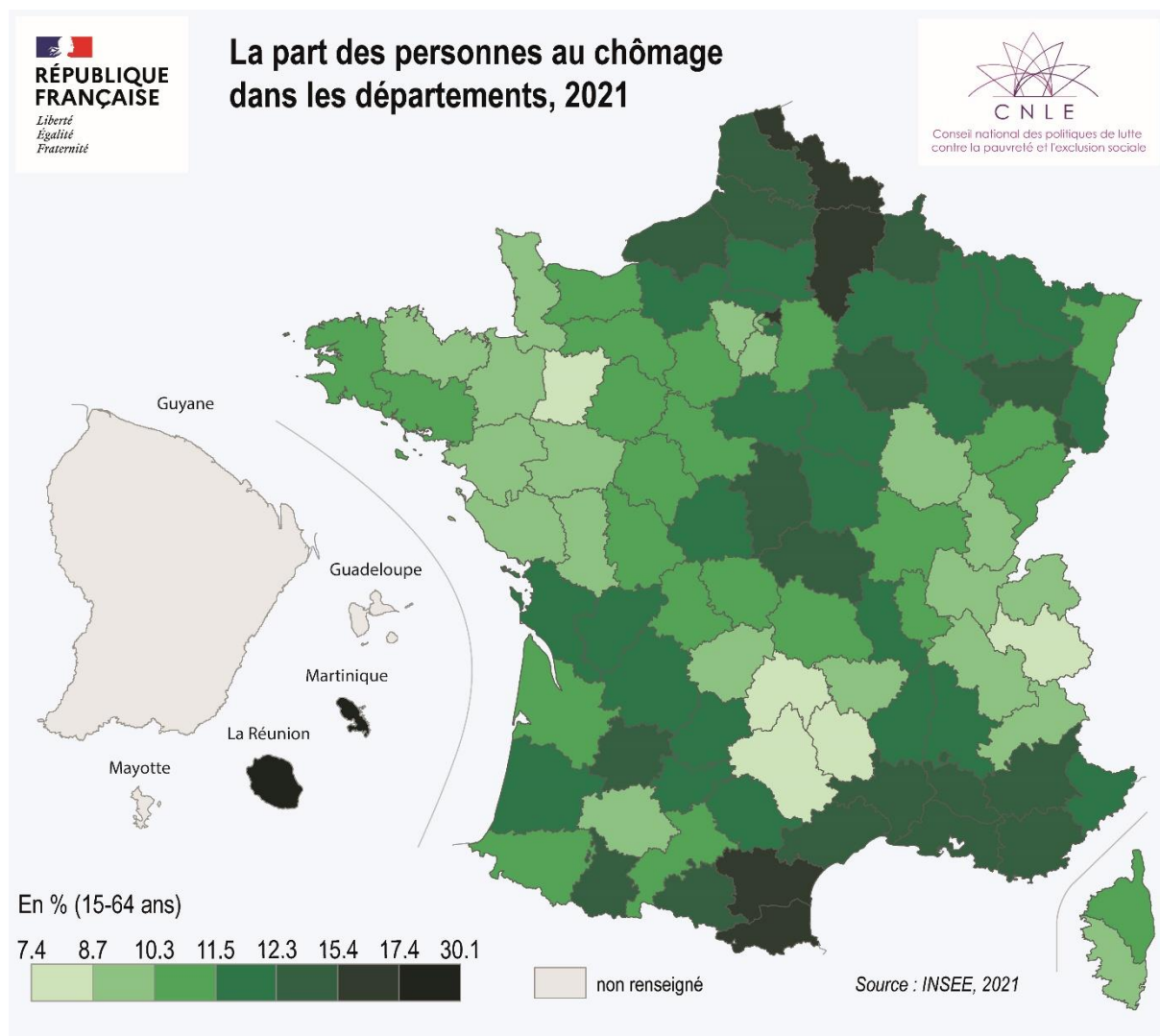
Pas moins de 40 départements bénéficient d'un faible taux de pauvreté (de 9,1% à 15,1%), et d'inégalités faibles (rapport de 2,5 à 3,1) : l'Ouest français et une large bande prenant le pays en écharpe de la Vendée au Jura et des Pyrénées atlantiques aux Hautes-Alpes. A l'inverse, la Réunion, la Martinique et la Seine-Saint-Denis se démarquent : extrêmement pauvres (taux compris entre 26,8 et 36,1%) et extrêmement inégalitaires (rapport entre 3,9 et 4,3).

Ressortent ensuite le pourtour méditerranéen et le Nord, très pauvres (19,4 à 21,2%) et inégalitaires (3,2 à 2,6), mais moins que l'outre-mer. Paris, Val-de-Marne, Val-d'Oise, et Alpes-Maritimes et Bouches-du-Rhône apparaissent comme extrêmement inégalitaires (3,7 à 6,4), mais moins pauvres comparativement (taux de pauvreté entre 15,6 et 18,5%).

Aux deux bouts du spectre, les départements de la Creuse et des Ardennes sont pauvres (19,2% et 19,4% respectivement) mais égalitaires (rapport de 3 et 3,1), et à l'inverse Haute-Savoie et Yvelines sont très inégalitaires (rapports de 4,3 et 3,9) mais aisés (taux de pauvreté de 9,5% et 10,5%), tout comme Hauts-de-Seine, Haut-Rhin et Rhône (taux de pauvreté entre 12,4 et 14,8% et rapport interdécile entre 4,9 et 3,7).

► La part des personnes au chômage dans les départements, 2021

➤ En renvoyant aux revenus du travail, le chômage constitue un fort déterminant de la pauvreté



Le taux de chômage des 15-64 ans s'avère extrêmement variable d'un département à l'autre.

Les taux records se retrouvent une fois de plus outre-mer : taux de chômage de 20,7% et 30,1% à la Martinique et la Réunion, les autres DROM n'étant pas renseignés dans cette enquête. Étroitesse des marchés du travail et inadéquation entre offre et demande sont souvent avancées comme facteurs explicatifs outre-mer.

Suivent, en métropole, les taux records des Pyrénées Orientales (17,4%) et l'Aude (15,6%) près de la Méditerranée, le Nord (15,5%) et l'Aisne (16,3) dans les Hauts-de-France, et la Seine-Saint-Denis (16,4%).

Plusieurs zones sont marquées par un taux élevé : le nord et l'est du Bassin parisien (de la Somme 14,4% jusqu'aux Vosges 12,9% en passant par les Ardennes 15,2% ou l'Aube 14,6%), le pourtour méditerranéen (de l'Hérault 15,3% au Var 12,7% en passant par le Vaucluse 14,5%), la Corse étant plutôt préservée (10,9 et 9,7% pour le nord et le sud de l'île).

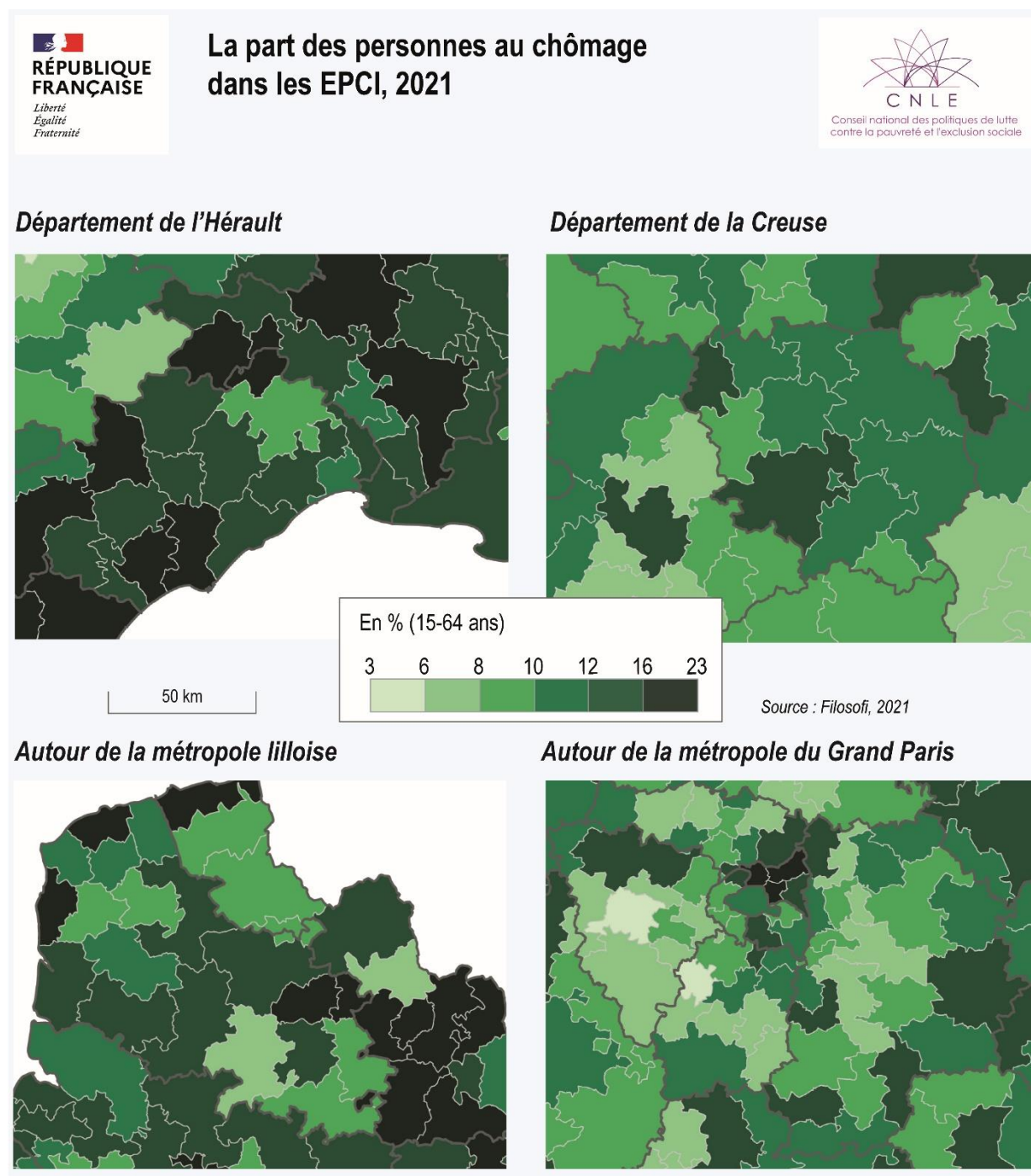
Les Alpes et la frontière suisse jouissent d'une situation favorable (Savoie 8,0% et Haute-Savoie 8,7%), l'Ouest de la France aussi : la Mayenne étant à seulement 7,9% de taux de chômage, la Manche à 9%, les Deux-Sèvres et l'Ille-et-Vilaine à 9,3%. Les taux les plus bas de France se rencontrent dans le Massif central : Aveyron à 8,6%, Lozère à 8,3% et surtout Cantal à 7,4%.

La situation est contrastée dans le Sud-Ouest entre la situation enviable du Gers (9,8%) et celle des Hautes-Pyrénées et du Lot-et-Garonne (12,4% à chaque fois), et en Ile-de-France, entre Seine-Saint-Denis (16,4%), Val d'Oise (12,0%), Val de Marne (1,7%) face aux Yvelines (9,7%), Hauts-de-Seine (10,1%), et Essonne (10,3%).

Les marchés du travail sont essentiellement locaux, ce qui explique des inadéquations entre offres de travail (dynamiques ou atones selon les contextes) et forces ou faiblesses de la main d'œuvre disponible (formations, mobilité, logement, etc).

► La part des personnes au chômage dans les EPCI, 2021

► Focus | Quatre contextes différents



Localement, les situations sont contrastées. Dans l'Hérault, le chômage est important (15,3%), mais très différent entre les intercommunalités littorales de Béziers (19%), Agde et Pézenas (19,1%), celles de Ganges au nord-est (16,2%) ou Montpellier (15,5%), et le nord de Montpellier (8,8% pour le Grand Pic Saint-Loup). L'emploi progresse moins vite que la population active, et la santé, l'action sociale, le tourisme, l'administration n'offrent pas toujours des emplois rémunérateurs.

Dans le département vieillissant, rural et agricole de la Creuse, le taux de chômage n'est que de 11,4%, mais de 12,8% près de la Souterraine ou 12,7% de Bourgneuf à l'ouest, contre 11,4% à Guéret, et seulement 10,1% à Bénévent Grand Bourg à l'ouest du département qui est tourné vers Limoges.

Dans le Nord, quel contraste entre Lille (14,6%), sa bordure sud où se concentrent les cadres (7,8% de chômage à peine), et le bassin minier qui ne sort pas du chômage (tout particulièrement les intercommunalités de Valenciennes 19,2% et de Lens Liévin 18,2%) !

Enfin, en Ile-de-France, les populations au chômage se concentrent fortement au nord-est post-industriel de Paris (19,1% à Plaine commune), jeune, cosmopolite et peu diplômé, bien plus qu'à l'ouest cossu de Versailles (6,3% à Cœur d'Yvelines).

- La fréquence de la pauvreté ne suit pas systématiquement celle du chômage

A taux de chômage important, pauvreté importante ? Oui, si on ne parle que de la population active, et si on ne prête pas attention aux inégalités de revenus des personnes en emploi. Or la population active est inégalement présente sur le territoire français, tout comme les revenus les plus rémunérateurs qui sont concentrés dans les métropoles. Les populations retraitées par exemple se concentrent sur les rivages de l'Atlantique, d'où un taux de pauvreté plus faible que ce que laisserait attendre le taux de chômage.

A l'inverse, en Lozère ou dans le Cantal où le chômage est très faible (8,3% et 7,4%), la pauvreté des populations retraitées, issues de l'agriculture notamment, font que le taux de pauvreté est plus important que ce que laisserait attendre un taux de chômage relatif (11 et 10%).

Ainsi se dessine une France contrastée : dans une moitié des départements, le taux de chômage et le taux de pauvreté concordent (que ceux-ci soient forts comme dans l'Hérault, modérés comme en Essonne, ou faibles comme en Savoie).

Outre le littoral atlantique, le taux de pauvreté est plus faible que ce que laisserait attendre le taux de chômage dans un grand Bassin parisien (à l'exception très notable du Val d'Oise, Seine-Saint-Denis, Val de Marne et Paris). A l'inverse, dans des départements ruraux (Creuse, Lozère, Cantal, Aveyron, Hautes-Alpes, Gers et dans une moindre mesure la Corse), la pauvreté est nettement plus forte. De même dans les départements très urbanisés des Bouches-du-Rhône et de Seine-Saint-Denis, Val d'Oise, et Val de Marne.

Vous pouvez suivre l'actualité du #cnle, sur :



Le site internet www.cnle.gouv.fr/



LinkedIn | [CNLE](#) (Conseil national - Lutte contre la pauvreté)

